

LE FRONT

Hebdomadaire des étudiants(es) de l'Université de l'Acadie à Moncton

Vol. 17, no. 17

le lundi 15 décembre 1980

de l'équipe

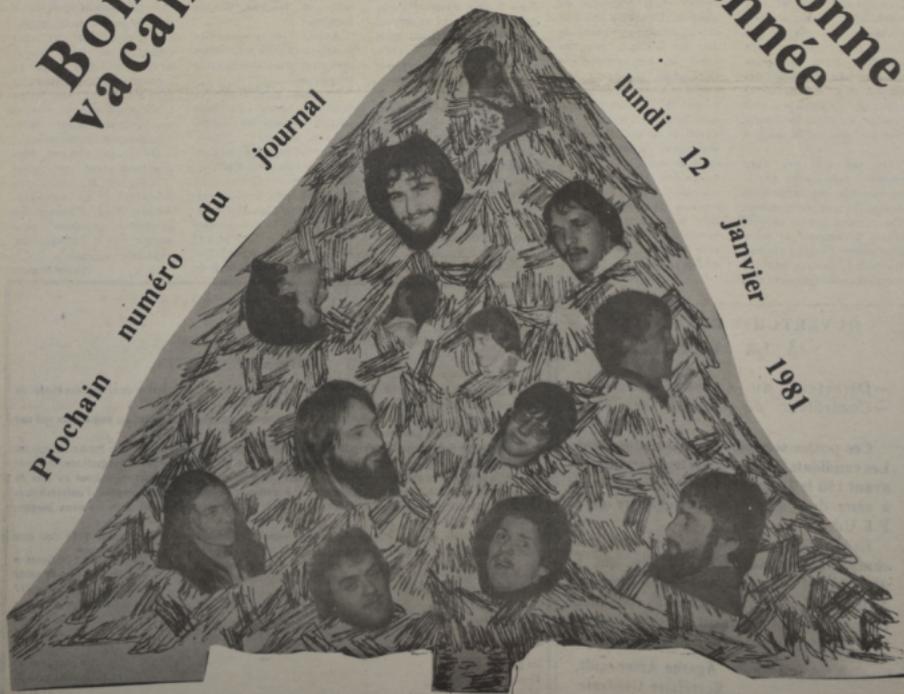
du FRONT

Bonnes
vacances

et bonne
année

Prochain
numéro
du
journal

lundi 12
janvier
1981



Pour ne pas être eFFRONTés, nous désirons souhaiter aux personnes et aux organismes suivants:

À la Faculté des sciences et génie, une petite centrale nucléaire en arrière de la faculté.

À la Faculté d'administration, que les cours soient donnés en anglais.

À la Faculté des sciences sociales, d'éviter tous contacts avec les problèmes sociaux "réels".

À la Bibliothèque Champlain, que les coupures budgétaires leurs permettent de devenir un bibliobus.

À la Librairie Académique, un abonnement aux annales de la bonne Ste-Anne.

À Sagaf ood, de cesser de régraisser.

À la Résidence Lefebvre, quelques autres exhibitionnistes au deuxième semestre.

À la résidence Lafrance, un turbo ascenseur.

Au Kacho, des nouveaux groupes pour aller avec leurs nouvelles chaises... éventuellement les nouvelles tables.

À C.K.U.M., encore plus de disques de Mimi Héu, de Joël Denis et de Michel Louvain.

Au FRONT, un budget supplémentaire afin qu'il puisse se faire, lui aussi, 2,000T-Shirts "LE FRONT-MF".

À Filbert Ginn, de devenir le maître du monde.

À Nouveaubold, de devenir membre honoraire du KKK et que sa photo soit sur la première page du "Harakiri".

À Victor Rust, de continuer de rester dans l'oubli.

À Gilles, cher Gilles Ferme tes yeux! que vois-tu? rien! C'est ça, joyeux Noël!

**Bonnes vacances et bonne année,
LE FRONT.**

Charte des droits à l'Université

D'après plusieurs membres de l'A.B.P.U.M., on représentera probablement une résolution visant à faire enclasher une charte des droits pour l'Université de Moncton à la prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs, samedi le 13 décembre. Ce projet veut ainsi protéger les droits fondamentaux des "usagers" du campus.

On sait que lors d'une première présentation par le représentant des professeurs, Arsène Richard, cette motion n'avait même pas été appuyée et ce, y compris par notre représentant Gérard Lavalée. Il semble qu'il y ait eu mauvaise communication (pourtant c'est

le travail de notre représentant de bien s'informer) entre ce dernier et le professeur en question. En fait il a suffi à un avocat, membre du Conseil, de dire que la Charte présentée était la même que la Déclaration canadienne des Droits pour que la discussion prenne fin. Cependant on sait que cette déclaration ne s'applique qu'aux institutions fédérales et n'a pas nécessairement un statut supérieur aux autres fois (tout dépend des tribunaux). En tout cas espérons que notre représentant comprendra la valeur symbolique d'une telle motion et se fera un devoir, cette fois-ci, de l'appuyer.

Yves LeBouthillier

Sciences Sociales

Salut,

Un premier semestre est retourné! À cette occasion, revenons un peu en arrière; parlons du système mis sur pied pour la salle d'étude. Parce qu'on nous a coupé un service, la salle de consultation, nous avons dû nous organiser entre étudiants afin de bénéficier des documents des professeurs.

Des volontaires ont dû voir à la surveillance de ces documents. Merci à tous ces volontaires! Merci aux professeurs d'avoir mis à notre portée leurs documents. Nous fonctionnons de la même façon au deuxième semestre. Encouragez les volontaires à continuer leur beau travail à la salle d'étude. L'invite les étudiants à venir donner leur nom. Au premier semestre,

beaucoup d'étudiants n'ont pu travailler à la salle d'étude à cause des conflits d'horaire. Venez nous voir au 2ème semestre, nous trouverons du temps en fonction de vos horaires.

Aussi, j'invite tous les professeurs à venir mettre leurs documents dans le fichier à la salle d'étude.

J'espère que tous les étudiants savent où nous trouver (le conseil étudiant des sciences sociales). Sinon, monter au 3ème étage, au local 337-1, près du salon étudiant. Au premier semestre, nous avons reçu très peu de feedback au sujet de la salle d'étude.

Pourtant, le local du conseil étudiant est ouvert de midi à 13 heures. Venez nous voir! Que ce soit pour la salle d'étude ou

autres choses, on vous attend! Impliquez vous! Votre vie d'étudiant n'en sera que plus enrichie.

Il en est de même pour les cafés-causeries du jeudi midi; il y a très peu de participation.

C'est dommage car c'est l'occasion de venir relaxer devant un bon café en rencontrant d'autres étudiants et en donnant vos idées. Si c'est le temps qui ne vous convient pas, venez nous le dire. On est ouvert à tous commentaires!

On vous revient l'an prochain avec un projet "Semaine des Sciences Sociales". En attendant Joyeux Noël. Passez des vacances "reposantes" pour revenir à l'attaquer au deuxième semestre.

Nicole Moreau

OUVERTURE DE POSTES À LA F.E.U.M.

—Directeur du Comité des Fêtes
—Contrôleur du Comité des Fêtes

Ces postes sont ouverts dès maintenant. Les candidats doivent poser leur candidature avant 16h le 14 janvier 1981 et seront choisis à cette date à la réunion régulière de la F.E.U.M.

Le directeur du Comité des Fêtes sera chargé d'organiser les activités qui se dérouleront dans le cadre du Carnaval d'Hiver '81. Le directeur et le contrôleur travaillent conjointement et s'assurent du bon fonctionnement des activités en cours.

Agathe Arseneault,
Secrétaire Générale

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

MBA



MHA

La Faculté d'Administration de l'Université d'Ottawa offre des programmes au niveau des études en Administration des affaires et en Gestion des services de santé.

Ces maîtrises sont accessibles aux étudiants qui possèdent un baccalauréat ou aux autres qui ont acquis une expérience pratique, importante et pertinente.

Les diplômés font preuve de versatilité et de flexibilité parce qu'ils reçoivent une formation qui les prépare autant pour le secteur public que pour le secteur privé. A une époque où les gestionnaires sont souvent appelés à passer d'un secteur à l'autre, cette formation s'acquiert chez nous au sein de programmes à la fois flexibles et exigeants. Le personnel enseignant est composé d'universitaires érudits et de professionnels expérimentés qui, pour la plupart, exercent dans les deux langues officielles.

Toute demande dûment complétée pour le semestre commençant en septembre 1981 doit être soumise au:

Programme MBA
Faculté d'Administration
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

au plus tard le
15 avril 1981 pour le
M.B.A.

Programme en Gestion
des services de santé
Pavillon Tabaret, pièce 817
Université d'Ottawa
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

Au plus tard le
15 avril 1981 pour le
M.H.A.

Procès-Verbal

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS

Réunion du 10 décembre 1980

Présents:

René Boudreau, Sciences et Génie
 Irène Arsenault, Sciences Domestiques
 Brenda Côté, Sciences Sociales et Comportement
 Maurice Rioux, Arts
 Luc Paulin, Administration
 Marguerite Dumont, Sciences de l'Éducation
 Diane Frigault, Sciences Infirmières
 Gaston Aubé, Directeur aux aff. administratives
 Mario Thériault, Directeur aux aff. académiques
 Agathe Arsenault, Secrétaire Générale

Il est proposé par Agathe Arsenault et appuyé par Gaston Aubé que Pierre Arsenault soit président d'assemblée.

Adopté Unanimité

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Irène Arsenault et appuyé par Brenda Côté que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adopté Unanimité

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 novembre 1980

Il est proposé par Agathe Arsenault et appuyé par Gaston Aubé que le point 6 et le point 8 (concernant la compétition entre le Kacho et autres activités sociales) du procès-verbal de la réunion du 26 novembre soient reportés à la prochaine réunion régulière.

Adopté Unanimité

Il est proposé par Maurice Rioux et appuyé par René Boudreau que l'on accepte le procès-verbal de la réunion du 26 novembre 1980 tel que modifié.

Adopté Unanimité

3. Précision sur les budgets de Média Unimont Lité (demande à la dernière réunion régulière)

Il est proposé par Irène Arsenault et appuyé par René Boudreau que l'on accepte le budget de caisse de Média Unimont pour la période du 1 novembre 1980 au 23 février 1981.

Adopté Pour (9) Abstention (1)

4. Précision sur les États financiers du Kacho

Annexe plus détaillé à ajouter au document présenté à la dernière réunion régulière.

Même recommandation qu'à la dernière réunion.

5. Règlement Newbold

Pour faire suite à la réunion générale du 3 décembre 1980, la F.E.U.M. doit mandater une personne pour s'occuper de ce dossier. Mario Thériault offre de s'en charger.

Il est proposé par René Boudreau et appuyé par Agathe Arsenault que Mario Thériault se charge du dossier du Règlement Newbold.

Adopté Unanimité

6. Comité du Centre Social

Pour faire suite à la réunion générale du 3 décembre, il est proposé par Agathe Arsenault et appuyé par Marguerite Dumont que le conseil d'administration de la F.E.U.M. accepte comme membre du Comité d'étude du Centre Social les étudiants suivants: Gaston Aubé, étudiant en Administration, Robert Lavoie, étudiant en Administration, Pierre Arsenault, étudiant en Sciences et Génie, Agathe Arsenault, étudiante aux Arts.

Adopté Unanimité

7. Comité sur Prêts et bourses

Pour faire suite à la réunion générale du 3 décembre, Brenda Côté offre de s'occuper du comité Prêts-bourses. Il est proposé par Gaston Aubé et appuyé par René Boudreau que l'on accepte Brenda Côté à la charge du Comité des prêts et bourses.

Adopté Unanimité

8. Projet de loi Simard

Il est proposé par Mario Thériault et appuyé par Maurice Rioux que l'on rejette le projet de loi Simard à condition:

- que les Académis soient reconnus en tant que peuple;
- que les droits économiques et politiques soient ajoutés aux autres droits;
- qu'il y ait des mécanismes concrets pour mettre en marche les soi-disantes recommandations.

Amendement à la proposition par Luc Paulin et appuyé par Irène Arsenault. Au lieu d'écrire à condition que, on lirait "sauf dans l'éventualité où". La proposition se lirait comme suit:

- Il est proposé par Mario Thériault et appuyé par Maurice Rioux que l'on rejette le projet de loi Simard, sauf dans l'éventualité:
 - où les Académis soient reconnus en tant que peuple;
 - où les droits économiques et politiques soient ajoutés aux autres droits;
 - où il y aurait des mécanismes concrets pour mettre en marche les soi-disantes recommandations.

Il est proposé par Agathe Arsenault et appuyé par Mario Thériault que la F.E.U.M. s'engage à soumettre un communiqué de presse avant le 19 décembre, concernant la position de la F.E.U.M. pour le projet Simard.

Adopté Pour (9), Contre (1) - René Boudreau
 (René Boudreau désire que l'on identifie son vote)

Brèves nouvelles non allégées mais alléchantes

PAR Yves LeBouthillier

"La censure, que ce soit dans un pays, une province ou UNE UNIVERSITÉ, n'est pas justifiable!" C'est ce que déclarait M. Joseph Daigle, chef du parti libéral du N.-B., alors qu'il donnait une conférence sur le rôle des médias. Dommage qu'aucun membre de l'administration n'y était présent pour entendre cela!

M. Daigle croit que certains journaux sont biaisés mais il n'a pas voulu préciser auxquels ils pèsent lorsqu'il disait cela. Un intervenant lui avait auparavant demandé comment il expliquait certains oublis de l'Évangéline.

"Le monopole de la presse écrite par Irving peut-être néfaste pour la population à cause des intérêts que cette compagnie détient dans la communauté." (Joseph Daigle, 13 décembre 1980)

Le projet d'un site historique sur l'île Ste-Croix ne fait que démontrer, une fois de

plus, l'impérialisme américain.

C'est rendu qu'il nous faudra payer pour simplement regarder cette île. Moi j'aime mieux celle de Shédiac. A suivre après Noël.

Raymond Jaillet, conseiller francophone au Conseil de ville de Moncton, croit que plusieurs de ces électeurs ne comprennent pas le but du projet de loi C-84. Plutôt que de vouloir améliorer la loi en question, ce dernier semble n'en vouloir aucune. Il est peut-être temps que les électeurs de M. Jaillet lui font savoir qu'ils ne sont pas si ignorants de la situation et que parfois ils en viennent même à douter des bonnes intentions de ce dernier envers la communauté francophone.

Récemment on a inauguré le nouveau poste de police de Moncton et ce seulement en anglais. On n'a pas fini de se faire dire: "You went over the speed limit!"

9. Autres

- a) Démission de Michel Servant, directeur du Comité des FTes. À la suite de la démission verbale de Michel Servant:

Il est proposé par Brenda Côté et appuyé par Marguerite Dumont que le poste de directeur des Btes soit ouvert dès qu'une lettre de démission soit soumise à l'exécutif de la F.E.U.M. Les postes de directeur du Comité des FTes et de contrôleur devront être ouverts avant le 19 décembre et votés à la prochaine réunion régulière de la F.E.U.M.

Adopté Unanimité

- b) Ouverture des postes de l'exécutif de la F.E.U.M.

Il est proposé par Gaston Aubé et appuyé par René Boudreau que les postes de l'exécutif de la F.E.U.M. (secrétaire général, directeur aux affaires académiques, directeur aux affaires administratives) soient ouverts le 12 janvier 1981.

Adopté Unanimité

10. Levée de l'assemblée

Il est proposé par René Boudreau et appuyé par Brenda Côté que l'assemblée soit levée.

Adopté Unanimité

Agathe Arsenault,
 Secrétaire Générale



726 Mountain RD.

Moncton, N.B.

TEL 855-5000

SERVICE DE LIVRAISON

Lundi au Jeudi 11:30 AM - 02:00 AM

LICENCE COMPLETE

Vendredi 11:30 AM - 03:00 AM

SALLE A DINER ET RESTAURANT

Samedi 04:00 PM - 03:00 PM

DIMANCHE 04:00 PM - 12:00 PM

Bourses disponibles

BOURSES DE RECHERCHE DE L'IMPERIALE

BUT:
La Compagnie Pétrolière Impériale Ltée a créé le programme pour reconnaître l'excellence dans les études et les aptitudes de ceux qui sont le mieux préparés à contribuer à l'avancement des connaissances dans des domaines spécialisés des études de doctorat.

Il y a six bourses par année: trois en sciences pures et appliquées, naturelles ou exactes. Exemples: astronomie, biochimie, biologie, biophysique, chimie, génie, géologie, géophysique, sciences politiques, psychologie, sociologie.

ADMISSIBILITÉ:

Les concours est ouvert à tout citoyen canadien qui est diplômé universitaire ou qui doit l'être dans l'année du concours et qui poursuit des études de doctorat.

Les bourses sont valables à l'université que choisit le candidat, sans restriction aux universités canadiennes.

CHOIX:

Les boursiers sont choisis chaque année par concours dont le jury est formé de cinq universitaires, trois étant désignés par l'Association des universités et collèges du Canada et deux par le conseil d'administration de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée.

VALEUR ET DURÉE:

Les bourses ont une durée de trois ans. Le montant est de \$6,000 (canadiens) par année, soit un total de \$18,000.

DEMANDES:

Le candidat aux bourses de recherche de l'Impériale doit remplir une demande. Il peut en prendre l'initiative, mais celle-ci doit être appuyée par les autorités compétentes de l'université.

On obtient son formulaire auprès du doyen des études supérieures de toute université canadienne ou de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée, à Toronto.

DATES DE DEMANDE ET D'OCTROI DES BOURSES

La demande doit parvenir à l'Impériale à Toronto, au plus tard le 1er février de l'année du concours. Le nom des boursiers est annoncé le 1er avril de l'année du concours et le boursier doit signifier son acceptation au plus tard le 15 avril de l'année du concours.

AUTRES RENSEIGNEMENTS:

Tous les détails sur les bourses se trouvent dans une publication qui s'en peut obtenir du doyen des études supérieures de toute université canadienne ou de:

Coordonnateur, Bourses de recherche
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
111 ouest, av. St. Clair
Toronto (Ontario)
MSW JK3

FONDS DE DOTATION POUR L'APPRENTISSAGE D'UNE SECONDE LANGUE OFFICIELLE CRÉE À L'OCCASION DU 25^e ANNIVERSAIRE DE L'ACCÈS AU TRÔNE DE LA REINE ELIZABETH

PROGRAMME DE BOURSES

BUT:
Encourager les jeunes Canadiens qui désirent acquérir la connaissance de leur seconde langue officielle, à poursuivre des études de cette langue

ou dans cette langue.

DOMAINE D'ÉTUDES:

Étude de la seconde langue officielle. Étude libre pour les étudiants qui ont terminé une année d'études universitaires dans leur seconde langue officielle.

VALEUR:

Chaque bourse a une valeur de \$4,000 par année et le coût d'un voyage, aller et retour (en classe économique) entre le lieu de résidence du boursier et l'université fréquentée est acquitté.

NOMBRE:

Maximum de 4.

DURÉE:

Une année universitaire, non renouvelable.

CONDITIONS:

Les candidats doivent être citoyens canadiens ou immigrants reçus. Les immigrants reçus doivent joindre à leur demande une preuve de leur statut. Les candidats doivent avoir terminé avec succès au moins deux années d'un programme universitaire avant l'obtention de la bourse.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes:
- avoir obtenu de bonnes notes
- être suffisamment motivés et sages

Cette bourse est offerte pour des études au niveau du 1er cycle. Les étudiants en traduction ne sont pas admissibles. CHAQUE UNIVERSITÉ PEUT DESIGNER UN CANDIDAT ET LA DEMANDE DOIT ÊTRE DUMENT APPUYÉE PAR L'INSTITUTION.

VALIDITÉ:

Dans n'importe quelle université canadienne qui est membre de l'Association des universités et collèges du Canada ou qui est affiliée à un membre de cette association et offre un enseignement dans la seconde langue officielle de l'étudiant. La préférence sera accordée aux étudiants qui ont fait des études dans le milieu et qui ont leur seconde langue officielle. (Par milieu, on entend une province, une ville, un village ou une collectivité étudiante.)

AUTRES BOURSES:

Le boursier n'est pas autorisé à bénéficier en même temps d'une autre bourse importante.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:

On peut obtenir des renseignements supplémentaires ainsi que des formulaires de demande en s'adressant à l'agent des bourses de l'université fréquentée.

DATE LIMITE:

Les formulaires remplis en double exemplaire et endossés par l'université doivent être renvoyés à l'agent de l'Association pour le 15 JANVIER, au plus tard.

Le programme de bourses est administré par l'AUCC pour le compte du Secrétaire d'État.

Pour plus de renseignements, voir Viateur Viel, local 315 Taitou.

Ballon-Balai Féminin

Les 7 et 8 décembre derniers, l'équipe féminine de ballon-balai se rendait à l'île du Prince-Édouard dans le cadre d'un tournoi à la ronde. Les résultats furent les suivants:
- Samedi l'université annula

0 à 0 contre l'équipe provinciale de l'I.P.E. Dans leur deuxième partie, ils annulèrent 1 à 1 contre une autre équipe de l'I.P.E. et finalement dimanche, l'U de M annula 1 à 1 contre l'équipe provinciale de la Nouvelle-Ecosse.

Les deux seuls buts de la fin

de semaine furent marqués par la capitaine de l'équipe Yvette Mallet. Même avec ces trois matchs nuls, l'équipe ne put se classer pour la finale.

Le lundi 8 décembre, l'U de M gagnait contre la formation de Grande-Digue par le compte de 2 à 1 pour ainsi prendre seule

la première position au classement de la ligue du sud-est. Les deux buts furent comptés par l'ailier gauche Nicole Duguay.

L'équipe vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année!
Jacqueline Devost
Gérante de l'équipe



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

BUREAU DE LA RECHERCHE ET DES BOURSES

38 BOURSES D'ÉTUDES de maîtrise et de doctorat pour l'année universitaire 1981-1982

Aux étudiants qui s'inscriront à temps complet et pour la première fois à l'un de ses programmes de formation de chercheurs, l'Université de Sherbrooke offre, pour l'année universitaire 1981-82, 38 bourses d'études de maîtrise et de doctorat, réparties comme suit:

● 27 BOURSES DE MAÎTRISE, pouvant aller jusqu'à 4000 \$ chacune;

● 11 BOURSES DE DOCTORAT (renouvelables une fois), pouvant aller jusqu'à 6000 \$ chacune.

Date limite de présentation d'une candidature: le 16 février 1981.

Réponse de l'université: mi-mars 1981.

DISCIPLINES OU CHAMPS D'ÉTUDES

Toutes les disciplines ci-dessous mentionnées sont admissibles aux bourses de maîtrise.

Les disciplines marquées d'un astérisque sont admissibles aux bourses de doctorat.

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------|
| * Anatomie | Géographie |
| * Biochimie | Histoire |
| * Biologie | Kinanthropologie |
| * Biologie cellulaire | * Littérature canadienne comparée |
| * Biophysique | * Mathématiques |
| * Chimie | * Microbiologie |
| Économique | * Pharmacologie |
| * Études françaises | Philosophie |
| * Génie civil | * Physiologie |
| * Génie chimique | * Physique |
| * Génie électrique | Radiobiologie |
| * Génie mécanique | Sciences de l'éducation |
| | Théologie |

Pour obtenir de l'information sur ces bourses, sur l'un ou l'autre des programmes d'études, et pour se procurer les documents nécessaires à la présentation d'une candidature, on est prié de remplir et retourner le coupon-réponse ci-dessous à l'adresse suivante:

Bureau de la recherche et des bourses
Pavillon central - Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2U1

Je suis intéressé(e) à poser ma candidature au Programme de bourses de l'Université de Sherbrooke en vue d'études de maîtrise , de doctorat

dans la discipline suivante:

NOM: Tel:

ADRESSE:

..... Code postal

L-213487-80